

# PESSAC<sup>EN</sup> DIRECT

[www.pessac.fr](http://www.pessac.fr) / N°113 - Mai 2017

C'est le printemps : 83 000 bulbes  
ont poussé aux quatre coins de Pessac !





# Évadez-vous le temps d'un week-end !



La grande évasion, le salon des littératures de voyage, se tiendra les 20 et 21 mai au pôle culturel de Camponac. Embarquez pour une déambulation inédite au gré des « chemins de mer ».

« Les chemins de mer » sont le thème de la seconde édition de ce salon organisé par la Ville, en partenariat avec la librairie 45° parallèle et les éditions Féret. L'année dernière, le salon avait rassemblé 1 500 personnes. « Nous en attendons encore plus pour cette seconde édition dont le programme va leur permettre de voyager au gré de leurs envies et d'échanger avec la trentaine d'écrivains, photographes, peintres, cinéastes et navigateurs présents » explique Isabelle Dulaurens, adjointe au Maire déléguée à la Culture, au tourisme et au patrimoine.

## Voyages intérieurs

Les différents espaces de la médiathèque abriteront toute une série d'événements. Plusieurs expositions y seront proposées par des photographes, peintres et illustrateurs. Une exposition originale couplera des œuvres de la collection des arts au mur Artothèque à des témoignages relatant les expériences de Le Corbusier lors de ses voyages en mer. Enfin, les élèves de 3<sup>e</sup> du collège Noës présenteront leurs carnets de voyages dédiés à l'univers théâtral. Trois grands entretiens seront organisés dans

l'Auditorium avec des auteurs bien connus du grand public : Yann Queffelec, Patrick Chamoiseau et Irène Frain. Qui dit chemins de mer, dit forcément océans ! Vous serez invités à y plonger avec la projection du film éponyme suivie d'un échange avec le scénariste et le co-réalisateur. Et tous les secrets de la navigation vous seront dévoilés par le navigateur Christophe Houdaille, qui commentera en direct ses aventures maritimes.

## Aventures extérieures

Des tentes dressées dans les jardins accueilleront les enfants à partir de 8 ans, les adolescents et les adultes pour différents ateliers (origami, peinture, carnet de voyage...), tandis que d'autres seront le théâtre de lectures pour les plus petits. Une série de tables rondes et débats y seront organisés en présence de divers intervenants. Enfin, une dizaine de stands permettront aux auteurs présents de dédicacer leurs livres. « Nous souhaitons montrer aux lecteurs que les auteurs sont des personnes tout à fait accessibles, avec lesquelles on peut facilement échanger et discuter » explique Olivier Bleys, écrivain et directeur artistique du

salon. À noter que, cette année, les étudiants de l'IUT métiers du livre de l'Université Bordeaux Montaigne apporteront leur soutien logistique.

## Remise des prix Philéas Fogg

Le prix « Philéas Fogg », lancé l'année dernière à l'initiative de la Ville, récompense un auteur et un ouvrage sur la thématique du voyage. Une trentaine de personnes ont lu cinq ouvrages récents sélectionnés autour du thème des chemins de mer et voté pour leur favori. « Initialement réservé aux adultes, ce prix a connu un tel succès que nous avons choisi de l'ouvrir cette année aux enfants en créant un second prix, réservé aux 8-10 ans » explique Stéphane Touati, Directeur du développement 45° parallèle - Groupe Les librairies d'Aliénor. Une cinquantaine de jeunes Pessacais se sont inscrits. La remise des prix se déroulera samedi 20 mai à 12h suite à l'inauguration officielle du salon. ■

► Salon La grande évasion  
20 et 21 mai de 10h à 18h  
au pôle Culturel de Camponac  
Programme complet sur [www.pessac.fr](http://www.pessac.fr)

# Renouvellement des membres du Cesel

Le Conseil économique, social, environnemental et local de Pessac renouvelle une partie de ses membres. Vous avez jusqu'au 5 juin pour candidater.



**M**is en place en 2015, le Cesel est composé d'une quarantaine d'usagers pessacais, c'est-à-dire de personnes résidant, travaillant ou étudiant à Pessac. Une diversité de profils voulue par la municipalité afin d'améliorer l'efficacité et la légitimité de cette instance de participation. Placé sous l'autorité du Maire, le Cesel a pour mission de proposer des idées et des outils d'aide à la décision publique, en ligne avec la transition écologique.

En 2015, 40 personnes indépendantes et bénévoles, représentatives de la parité hommes/femmes et des tranches d'âges de la population pessacaise ont été désignées par tirage au sort parmi 187 candidatures reçues. Nommés pour deux ans, ces pessacais ont aujourd'hui la possibilité de prolonger leur engagement de deux ans ou d'être remplacés par de nouveaux volontaires. Entre 20 et 30 places devraient se libérer, c'est pourquoi la Ville lance un nouvel appel à volontaires.

## Comment candidater ?

Les candidatures peuvent être soumises par Internet via l'onglet « Je participe » situé en page d'accueil du site de la Ville ou à l'aide d'un bulletin à glisser dans les urnes prévues à cet effet en mairies (centrale et de proximité). Un tirage au sort public aura lieu le 19 juin. L'Assemblée générale plénière de mise en place du nouveau Cesel se tiendra le 6 juillet : ce sera l'occasion de dresser le bilan des actions passées et de préparer les travaux qui débiteront en septembre.

## Un bilan très concret

Sous la houlette de leur président Jean-Claude Cazenave, les membres du Cesel 2015 ont rapidement défini et travaillé les sujets prioritaires qu'ils souhaitaient voir traités. « *L'objectif du Cesel est de présenter au Conseil municipal en fin d'année une délibération, c'est-à-dire de soumettre au vote un projet opérationnel* » explique-t-il.

En décembre 2016, les deux délibérations présentées par le Cesel ont été votées par le Conseil municipal. La première concerne le tri et le compostage des déchets alimentaires via une expérimentation dans deux cantines scolaires (Aristide Briand et Magonty), la volonté étant de l'étendre à terme à tous les restaurants scolaires. La seconde délibération porte sur l'information des Pessacais : le Cesel a réalisé un audit du site Internet et des différents supports d'information de la Ville et listé un certain nombre de recommandations, parmi lesquelles figure un accès plus facile aux informations mises en ligne. Des actions très concrètes dont les Pessacais devraient entendre parler prochainement. « *La délibération citoyenne telle que nous la proposons à Pessac est unique en France. Elle est la preuve que la démocratie participative peut se matérialiser et est reproductible à tous les niveaux* » explique Jérémie Landreau, adjoint au Maire, délégué à l'environnement, au développement durable et à la participation. ■

## ► Plus d'infos

### Mission Agenda 21

05 57 93 63 40 / [accueil-agenda21@mairie-pessac.fr](mailto:accueil-agenda21@mairie-pessac.fr)

[www.pessac.fr/je-participe.html](http://www.pessac.fr/je-participe.html)



## Participez à l'Agenda des solutions durables

Pour l'élaboration de son nouvel Agenda des solutions durables, la Ville s'est engagée dans une démarche de concertation, initiée en fin d'année 2016 avec la mise à disposition d'un questionnaire destiné aux Pessacais pour recueillir leurs attentes en matière de développement durable.

À partir de mai, cette démarche se poursuit via un atelier sur chacun des quatre secteurs de Pessac auxquels vous êtes invités. Ces ateliers, identiques à chaque secteur, ont pour objectifs

de partager l'état des lieux, d'échanger sur les axes prioritaires et de co-construire l'avenir. La démarche de consultation se clôturera par la présentation du programme d'actions.

### Calendrier des Ateliers citoyens des solutions durables :

- **Lundi 15 mai à 20h30**, secteur 2, espace social Alain Coudert à 20h30, 68 rue de l'Horloge
- **Judi 18 mai à 19h**, secteur 4, grande salle de la maison municipale de Magonty, place de la Résistance

- **Mercredi 31 mai à 19h**, secteur 1, centre culturel et associatif Jean Eustache, place de la V<sup>e</sup> République
- **Mercredi 7 juin à 19h**, secteur 3, salle de l'Orangerie, parc Cazalet, 30 avenue Pierre Castaing.

**Inscriptions recommandées auprès de la Mission Agenda 21 - 05 57 93 63 40**  
[accueil-agenda21@mairie-pessac.fr](mailto:accueil-agenda21@mairie-pessac.fr)

# Une mutuelle accessible à tous

La Mut'Com, association avec laquelle la Ville a signé une convention, propose à tous les Pessacais une mutuelle performante à moindre coût.



*Mut'Com a retenu notre attention, car sa couverture d'entrée de gamme est performante et permet de réaliser jusqu'à 40 % d'économie ».*

## 25 000 Pessacais potentiellement concernés

Autre avantage de la Mut'Com, elle s'adresse à tous les Pessacais désireux d'améliorer leur couverture santé : jeunes sans emploi et chômeurs bien sûr, mais aussi seniors, intérimaires, salariés en CDD, en CDI à temps partiel ou en multi-activités, professions libérales et commerçants. Pour y adhérer, aucun seuil de revenu ni aucun questionnaire médical n'est exigé. Le CCAS de Pessac a négocié une entrée de gamme sur mesure et la possibilité de changer en cours d'année. Il a aussi obtenu, entre autres, 100 euros de remboursement pour de la parapharmacie, un bilan nutritif pour les enfants de moins de 12 ans, 40 euros de participation aux licences sportives. Un fonds de solidarité peut également être sollicité pour une dépense ponctuelle.

## Un local pour mieux vous servir

Opérationnelle depuis début mai, la Mut'Com a ouvert une permanence non loin du centre-ville. Vous y êtes accueillis du lundi au vendredi de 9h à 18h afin d'échanger de visu avec un conseiller qui s'occupera de toutes vos démarches administratives. ■

## ► Plus d'infos

**Mut'Com**

9 place du Cardinal

06 83 98 22 66

**P**our les hommes, l'espérance de vie en bonne santé est de 62 ans, contre 64 ans pour les femmes. Passé cet âge, il faut recourir aux soins. Et pour cela, avoir une mutuelle. Or, 3 millions de Français n'en ont pas. De fait, parmi eux, 33 % ont renoncé aux soins. « *Le non-recours aux soins est une réalité économique et sociale en lien avec la précarité. Pour limiter son développement, nous activons de nombreux leviers. La proposition d'une mutuelle communale en est un* » explique Patricia Gau, adjointe au Maire, déléguée aux solidarités et à la santé. « *Le CCAS a comparé les formules proposées par différentes mutuelles. La*

# Mieux maîtriser son budget

Depuis le mois de février, le CCAS propose aux personnes qu'il accompagne un suivi personnalisé de leur budget et des sessions d'information collectives.

Face à l'augmentation du nombre de personnes sollicitant une aide à la gestion budgétaire et de celles orientées vers l'association « Familles en Gironde » pour la constitution de dossiers de surendettement, la Ville a choisi de travailler sur la prévention. « *Nous avons demandé au CCAS de travailler sur l'inclusion financière, levier contre la précarité, qui consiste à étudier et analyser avec l'usager son budget, afin de l'orienter ainsi vers une gestion optimale de son budget* » explique Patricia Gau.

Pour cela, dans le cadre de la Convention territoriale globale signée entre la CAF de Bordeaux et la Ville de Pessac, le CCAS a signé une convention annuelle avec l'association « L'Atelier Budgétaire », dont l'objectif est

de lutter contre la précarité financière et le surendettement. Il l'a chargée de mener des actions d'éducation budgétaire individuelles et collectives sur la commune.

## Suivi individuel et informations collectives

Ainsi, tous les quinze jours, « L'Atelier Budgétaire » assure une permanence dans les locaux du CCAS pour un suivi personnalisé réservé aux personnes bénéficiant d'un accompagnement social. L'association s'est par ailleurs engagée à animer quatre réunions d'information gratuites sur différentes thématiques. La prochaine réunion d'information, le 15 juin, aura pour thème :



« *Mieux comprendre ma banque* ». Ces réunions sont ouvertes à tous les Pessacais (sur inscription). ■

## ► Plus d'infos et inscriptions

CCAS - 05 57 93 67 67

# Écoles Jean Cordier : cap vers l'avenir !

Afin de faire face à un effectif croissant d'élèves sur son territoire, la Ville investit dans ses équipements scolaires. 2018 verra l'engagement des travaux de restructuration et d'extension des écoles Jean Cordier.



Réunion le 6 avril dans la salle du conseil municipal avec les parents d'élèves et les enseignants.

**D**epuis la rentrée 2016, l'école élémentaire est sur-occupée : disposant d'une capacité d'accueil de 8 classes, elle a dû en ouvrir une 9<sup>e</sup> pour accueillir les 235 enfants inscrits. Une situation que connaîtra également l'école maternelle à la rentrée 2017 avec l'ouverture d'une 5<sup>e</sup> classe pour une capacité d'accueil de 4 classes.

Afin de faire face à cet afflux d'élèves qui ne devrait pas se tarir (entre 400 et 500 enfants sont attendus sur l'ensemble des deux écoles à l'horizon 2024, contre 351 aujourd'hui), la Ville a décidé de procéder à la restructuration et à l'extension des deux écoles. Objectif : porter à 12 classes la capacité d'accueil de l'école élémentaire et à 6 classes celle de l'école maternelle.

## Un projet d'envergure

Érigées en 1927 et 1932, les écoles Jean Cordier sont ancrées dans l'histoire du quartier. La Ville a souhaité préserver cet ancrage en pensant un projet architectural et urbain dans la continuité de l'ensemble bâti préexistant, qui sera entièrement rénové (embellissement et mise aux normes

PMR – personnes à mobilité réduite). Des bâtiments nouveaux seront construits sur l'emprise actuelle des deux écoles. Une redistribution des espaces permettra d'aboutir à cinq zones différenciées : une zone école maternelle (entrée rue Debussy), une zone école élémentaire (entrée place Lalo), une zone restauration avec une cuisine commune, une zone accueil périscolaire (commun aux deux écoles – entrée rue Bizet) et une zone mutualisée comprenant une salle polyvalente, une bibliothèque et des sanitaires. Les travaux seront réalisés en site occupé entre juillet 2018 et août 2020 pour un coût total d'opération estimé à 8 millions d'euros.

## Une démarche HQE

C'est prouvé, dans les lieux d'enseignement éco-conçus, les comportements sont apaisés et les apprentissages facilités. C'est pourquoi la Ville a opté pour une démarche Haute qualité environnementale offrant un cadre de travail privilégiant la lumière naturelle, les confort visuel, acoustique et thermique, la qualité de l'air et l'aménagement des espaces. Afin

de permettre aux enfants de s'approprier pleinement leurs nouvelles écoles, des visites pédagogiques du chantier seront organisées avec eux et ils seront associés, au travers d'ateliers participatifs, à la conception de la coloristique, de la signalétique et de la décoration. Par ailleurs, deux réunions à destination des parents d'élèves, des enseignants, des professionnels de la Ville et des riverains se sont tenues les 6 et 7 avril, afin de leur présenter le projet et de les y associer. ■

## ► Plus d'infos

**Direction des Bâtiments**

[batiment-architecture@mairie-pessac.fr](mailto:batiment-architecture@mairie-pessac.fr)

## Les grandes phases des travaux :

- juillet 2018 : mise en place des bâtiments modulaires provisoires et démolition de deux bâtiments.
- juillet 2018 – juillet 2019 : 1<sup>ère</sup> tranche des travaux : construction des nouveaux bâtiments côté rue Debussy.
- juillet 2019 – août 2020 : 2<sup>e</sup> tranche : construction du pôle mutualisé.